

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la
nature

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 3 juin 2026

Portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TECP2613638A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature en date du 3 juin 2026 sont nommées membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

- Mme Caroline Hupin, suppléante, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises, en remplacement de M. Quentin Pauchard,
- Mme Mehdiya Lalmahomed, suppléante, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises, en remplacement de M. Philippe de Boisgrollier.